

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/783 /2024

Annaba le, 07/11/2024

A

Monsieur .Benkhelifa Tarek

Lotissement Zone des Activités Commerciales N°47 Souk Ahras

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux de Câble FO Pour Modernisation Ecole Echiheb.

Bon de commande N° : 232 du 28/10/2024, ODS N° : 346/2024 du 28/10/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, et dont l'ouverture a été prononcée le 30/10/2024, nous avons constaté l'absence de vos équipes sur le chantier sans préavis ou justification valable et ce malgré nos relances écrites et verbales.

A cet effet, je vous mets en demeure de reprendre les travaux dans un délai de 24 heures et de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels pour rattraper le retard. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise notamment la résiliation de votre contrat conformément aux clauses contractuelles.



07 نوفمبر 2024

Directeur Opérationnel Annaba
Par Intérim

Signé:

AMROUN Jied